



**LISTE DES DELIBERATIONS
SOUMISES AU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU CCAS
-
JEUDI 16 NOVEMBRE 2023**

Le seize novembre deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Marie LEAL, Présidente.

Étaient présents : Marie LEAL, Emmanuel KALAYAN, Nathalie TSCHAEN, Ali BOUTALEB, Adeline PENSEDENT, Stanislas GAJEWSKI, Odile SZEZAMIEL, Elisabeth MOREL et Delphine PARIS.

Ont remis pouvoir(s) :

Jean-Louis BERARD à Marie LEAL
Annie KALAYAN à Emmanuel KALAYAN

Excusé(s) : Jamel TANFOUS, Odile MAGUER

Secrétaire de séance : Monsieur KALAYAN, est désigné secrétaire de séance.

Date de convocation : le 10 novembre 2023

Date d'affichage : le 10 novembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 13

N° DE LA DELIBERATION	OBJET DE LA DELIBERATION	RESULTAT DU VOTE
10/11-2023	Adhésion UNCCAS	Adopté à l'unanimité
11/11-2023	Aide financière classe de neige 2024	Adopté à l'unanimité

Les délibérations sont accessibles en Mairie et sur le site de la ville, rubriques : votre Mairie / Vie démocratique / délibérations et procès-verbaux



**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

N° 10/11-2023

∞0∞

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023

DATE DE CONVOCATION : **10 NOVEMBRE 2023**

DATE D’AFFICHAGE : **10 NOVEMBRE 2023**

∞0∞

OBJET : ADHESION UNCCAS

Rapporteur : Ali BOUTALEB

Le seize novembre deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Marie LEAL, Présidente.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11

Étaient présents : Marie LEAL, Emmanuel KALAYAN, Nathalie TSCHAEN, Ali BOUTALEB, Adeline PENSEDENT, Stanislas GAJEWSKI, Odile SZEZAMIEL, Elisabeth MOREL et Delphine PARIS.

Absent(s) excusé(s) :

Jean-Louis BERARD à Marie LEAL

Annie KALAYAN à Emmanuel KALAYAN

Absent(s) : Jamel TANFOUS, Odile MAGUER

Secrétaire de séance : Monsieur KALAYAN, est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités ;

Vu les statuts et les buts de l'Union Nationale des Centres Communaux ;

Considérant la volonté du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de renforcer son action sur le territoire ;

Considérant que l'UNCCAS accompagne les CCAS au travers de la formation, de l'appui juridique et de la mise en réseau ;

Considérant l'intérêt pour la commune de bénéficier de l'expertise de l'UNCCAS comme levier de développement de l'action sociale ;

Entendu l'exposé de Monsieur BOUTALEB

Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

AUTORISE l'adhésion du CCAS de Chauconin-Neufmontiers à l'UNCCAS dont le siège est situé 11 rue Louise Thuliez, 75019 PARIS ;

DIT que le montant de la cotisation statutaire fixé par l'UNCCAS sera payé chaque année ;

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE, LES JOUR, MOIS, ET AN SUSDIT.

Le secrétaire,



La Présidente,
Marie LEAL



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif compétent (TA de Melun) dans un délai de deux mois, à compter :

De sa transmission en Sous-préfecture le :

De sa publication ou affichage le :

Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site internet www.telerecours.fr

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE**COMMUNE DE
CHAUCONIN-NEUFMONTIERS
Département de SEINE-ET-MARNE****EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE****N° 11/11-2023**

∞0∞

SÉANCE DU 16 NOVEMBRE 2023DATE DE CONVOCATION : **10 NOVEMBRE 2023**DATE D’AFFICHAGE : **10 NOVEMBRE 2023**

∞0∞

OBJET : AIDE FINANCIÈRE POUR LA CLASSE DE NEIGE 2024Rapporteur : Ali BOUTALEB

Le seize novembre deux mille vingt-trois, à vingt heures trente, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale légalement convoqué, s'est réuni en Mairie sous la présidence de Madame Marie LEAL, Présidente.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
13	13	11

Étaient présents : Marie LEAL, Emmanuel KALAYAN, Nathalie TSCHAEN, Ali BOUTALEB, Adeline PENSEDENT, Stanislas GAJEWSKI, Odile SZEZAMIEL, Elisabeth MOREL et Delphine PARIS.

Absent(s) excusé(s) :

Jean-Louis BERARD à Marie LEAL

Annie KALAYAN à Emmanuel KALAYAN

Absent(s) : Jamel TANFOUS, Odile MAGUER**Secrétaire de séance** : Monsieur KALAYAN, est désigné secrétaire de séance.

Vu le Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) ;

Vu la délibération du Conseil Municipal n°30/06-2023 en date 9 juin 2023, portant fixation des tarifs de la classe de neige pour l'année 2024 ;

Vu la demande d'aide financière présentée par une famille domiciliée sur la commune pour le séjour en classe de neige de son enfant prévu du lundi 8 janvier au vendredi 19 janvier 2024 ;

Considérant que la situation de l'administrée est la suivante :



Entendu l'exposé de Monsieur BOUTALEB

Le Conseil d'Administration du CCAS, après en avoir délibéré, et à l'unanimité

ATTRIBUE une aide financière de 100 € à cette famille pour la classe de neige 2024.

FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE, LES JOUR, MOIS, ET AN SUSDIT

Le secrétaire,



La Présidente,
Marie LEAL



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif compétent (TA de Melun) dans un délai de deux mois, à compter :

De sa transmission en Sous-préfecture le :

De sa publication ou affichage le :

Le Tribunal Administratif peut également être saisi par l'application informatique Télérecours citoyens accessible sur le site internet www.telerecours.fr